



Ministère de l'Agriculture et du
développement rural



**Actes du
symposium
pour la
régénération et
la résilience du
verger oléicole**



Cofinancé par l'Union Européenne

pasa
Programme d'Appui au Secteur
de l'Agriculture en Algérie

**PÔLE
SOUMMAM**

Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
2. OBJECTIFS DU SYMPOSIUM	4
3. ORGANISATION DU SYMPOSIUM	4
3.1. Participants	4
3.2. Déroulement des travaux.....	4
Ouverture :	4
Cadrage :.....	4
Début des travaux :	4
Synthèse des travaux des trois ateliers en séance plénière	5
Adoption des conclusions, propositions et recommandations	5
4. RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS	5
5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	5

ATELIER 1 : AMENAGEMENT DES VERGERS ET RESTAURATION DES SOLS

1. INTRODUCTION	6
2. ENJEUX	6
PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'URGENCE	7
PLAN D'AMENAGEMENT A MOYEN TERME	8
PLAN D'AMENAGEMENT A LONG TERME	9

ATELIER 2 : REGENERATION DU VERGER OLEICOLE

INTRODUCTION	10
Pour le long terme : prévention, stratégie et impacts des incendies de forêts	11
Principe de précaution : remise en état.....	11
Raisonnement de l'intervention : aide à la reprise de l'activité.....	12
Recommandations d'actions à entreprendre.....	12
CONCLUSIONS	14

ATELIER 3 : ACCOMPAGNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

CARACTERISTIQUES DES ZONES DE MONTAGNE	15
PLURIACTIVITE.....	15
PRINCIPALES FILIERES AGRICOLES	16

CONTRAINTE.....	16
RECOMMANDATIONS	16
APPUYER L'EMPLOI FEMININ	17
CONTRIBUTION DU PASA POLE SOUMMAM	18

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les incendies qui ont affecté une dizaine de wilayas en général et les wilayas de Bejaïa, Bouira et Tizi-Ouzou en particulier-zone d'intervention du Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture PASA- ont été à l'origine de dégâts relativement importants sur les principales essences forestières et arbres fruitiers.

Les diagnostics initiaux font état de l'étendue multidimensionnelle de l'impact de ces incendies sur les potentialités technico-économiques de ces trois wilayas avec des intensités différentes en rapport avec l'importance de la strate forestière et fruitière pour chaque wilaya.

Consécutivement à ces incendies, la nécessité d'actions à entreprendre se fait sentir de plus en plus, auprès de nos partenaires des trois wilayas afin de « repeindre en vert ce qui a été noirci » et de faire en sorte que les incendies ne se reproduisent pas ou du moins avec cette intensité.

Ces demandes sont légitimes. Mais au-delà de l'impact social du sinistre et les réactions psychologiques, qui ne doivent pas être négligées, il faut se garder d'actions trop hâtives, se raisonner et prendre le temps de définir ce qu'il est nécessaire de faire et ce qui ne l'est pas, ce qui est urgent et ce qui peut attendre. A cet effet, il y a lieu de relever que le plus urgent est :

- La maîtrise des risques d'érosion et les travaux de mise en sécurité ;
- Le recépage des vergers pour favoriser le développement des rejets, et l'exploitation des arbres brûlés.
- La relance de la filière de façon plus élaborée et durable ;

Aussi face à ces impératifs, l'une des questions qui s'impose est le devenir des zones sinistrées. Faut-il reconstituer ou reproduire l'état initial ou au contraire profiter de l'incendie pour réorganiser l'espace et sa vocation en termes d'espèces ou de variétés ?

C'est dans un contexte post-incendie avec toutes les conséquences visibles ou ultérieures que le pôle SOUMMAM du PASA avec ses partenaires principaux INRAA et ITAFV propose d'apporter sa contribution afin de doter les décideurs nationaux et régionaux, bailleurs potentiels, parties prenantes et parties intéressées, professionnels de tous les maillons de la chaîne de valeur Oléicole, d'outils d'aide à la décision et d'arbitrage dans une perspective de régénération et de résilience des oliveraies. C'est là l'objet de ce symposium.

2. OBJECTIFS DU SYMPOSIUM

Ce symposium se veut un espace d'échange et de réflexion sur les pistes et modalités à engager sur le court, moyen et long terme dans cette zone à l'adresse des oléiculteurs afin d'atténuer l'impact de ce sinistre et dégager des voies de redressement de la situation et de repeupler ou peupler l'espace détruit.

Trois axes de réflexion ont été identifiés lors d'une réunion conjointe entre les responsables de l'INRAA, l'ITAFV et l'équipe du Programme PASA Pôle Soummam. Ces axes sont :

Axe 1 : Aménagement du verger et restauration des sols ;

Axe 2 : Régénération du verger oléicole ;

Axe 3 : Accompagnement socio-économique et environnemental des oléiculteurs sinistrés.

3. ORGANISATION DU SYMPOSIUM

3.1. Participants

Le symposium a regroupé 40 spécialistes et experts issus des différentes structures parties prenantes de l'agriculture en général et de l'oléiculture en particulier (responsables des organisations, instituts, partenaires techniques, experts, chercheurs, cadres techniques.).

3.2. Déroulement des travaux

Le symposium s'est déroulé en sessions plénières et en ateliers parallèles de travail selon 5 séquences majeures :

Ouverture :

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Ali FERRAH, Directeur de l'INRAA et coordinateur national du PASA Pôle Soummam qui a introduit le Symposium.

Cadrage :

La seconde séquence avait pour objet de rappeler les objectifs de ce symposium en termes d'apports scientifiques et techniques ainsi que de recommandations. Également les différentes modalités dans lesquelles le PASA peut intervenir et les types d'actions qu'il peut entreprendre. Cette séquence était animée par M. Olivier RIVES, Expert principal, coordinateur du PASA Pôle SOUMMAM.

Début des travaux :

Cette séquence s'est déroulée en 3 ateliers concomitants. Chaque atelier traitant des thématiques relatives à l'un des axes susmentionnés.

Chaque atelier était animé par l'une des institutions suivantes les plus proches de la thématique considérée (DGF, ITAFV et INRAA) (CF. Annexe 1) un rapporteur professionnel était attaché à chaque atelier.

Atelier 1 : Aménagement du verger et restauration des sols	Atelier 2 : Régénération du verger oléicole	Atelier 3 : Accompagnement socio-économique et environnemental des oléiculteurs sinistrés
La question centrale de l'atelier 1 était : quelles sont les opérations à effectuer autour des vergers et au niveau des vergers afin de mieux protéger le verger et le rendre plus accessible et réduire sa vulnérabilité ?	La question centrale de cet atelier était : quelles sont les voies de régénération du verger oléicole dans la zone touchée par les incendies et quelle est la faisabilité technico-économique de chacune des voies identifiées par le Symposium	La question centrale pour cet atelier était : quelles sont les voies et méthodes permettant le rebond social, économique et environnemental afin d'amortir l'impact des incendies et accélérer la remise en activité de territoires sinistrés.

Synthèse des travaux des trois ateliers en séance plénière

Adoption des conclusions, propositions et recommandations

4. RESULTATS ET PRODUITS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus :

- a. Passer en revue les voies d'aménagement et de restauration de sols après incendies ;
- b. Enumérer les opérations d'entretien dans le verger oléicole pour faire face aux incendies ;
- c. Examiner les modes de peuplement et repeuplement du parc oléicole et l'efficacité de chaque mode selon le contexte actuel et l'objectif visé ;
- d. Examiner les mesures d'accompagnement ainsi que leurs implémentations au profit des professionnels de la filière oléicole touchés par les incendies.

Les principaux produits attendus sont les actes du Symposium avec communications, synthèse des travaux de groupes, conclusions ...

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Lieux et dates

Le Symposium s'est déroulé au niveau de l'Institut National de la Recherche Agronomique d'Alger, du 6 au 7 septembre 2021.

ATELIER 1 :

AMENAGEMENT DES VERGERS ET RESTAURATION DES SOLS

Modérateur

Mr ARABI Mourad - Directeur de la recherche à INRF Médéa

Participants

Mr ASLA Tarik	Enseignant chercheur Université Mouloud Mammeri (Tizi-Ouzou)
Mr MENDIL Mahmoud	Président d'honneur CNIFO
Mme DERDAH Yamina	Animatrice Aval- PASA PS
Mme OUKHAF Nadia	Chef de bureau DGF Alger
Mr BENDIF Kamel	SG GGR Blida
Mme BEY ZEKKOUD Nassima	Chef département ITAFV Tessala El Merdja
Mme OUAMER Nouara	Chef de bureau DGF Alger
Mr DJEMMAD Nadjib	Chargé de communication

1. INTRODUCTION

Après avoir identifié les objectifs visés par cet atelier et posé la problématique dans un contexte d'aménagement des vergers, et de la conservation des sols (CES) des zones sinistrées par les incendies récemment enregistrés dans les trois wilayas en question, notamment, dans la wilaya de Tizi Ouzou, le groupe de réflexion a identifié trois types d'aménagements à entreprendre à savoir :

- A) Programme d'aménagement d'urgence
- B) Programme d'aménagement à moyen terme
- C) Programme d'aménagement à long terme exécutable sur une période de dix ans

2. ENJEUX

Les superficies brûlées de manière intense (calcinés) courent un réel danger lors des premières pluies torrentielles qui s'abattront dès l'automne. En effet ces terrains, devenus nus, sont exposés à une érosion en masse pouvant donner lieu à des glissements de terrain catastrophiques emportant des tonnes de terre vers l'aval et engendrant par exemple un envasement accéléré du barrage de Taksebt (Tizi-Ouzou) ayant une capacité de stockage d'environ 175 millions de m³d'eau.

Éviter l'appauvrissement des terres en éléments nutritifs sous l'effet du ruissellement des eaux de pluie et réhabiliter l'économie de montagne déjà existante auparavant.

Redonner de l'espoir aux populations sinistrées en leurs procurant un soutien moral et financier et un accompagnement technique dans la réhabilitation des vergers incendiés.

PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'URGENCE

Compte tenu de l'ampleur des dégâts enregistrés dans les zones touchées par les feux, il est impératif de lancer un programme d'intervention d'urgence afin d'éviter des situations catastrophiques en plus de celles qui existent déjà et qui peuvent aggraver l'état actuel des ressources naturelles restantes.

Ce programme s'articule autour de quelques recommandations qui nous semble urgentes à réaliser une fois, bien évidemment, que certaines données soient prises sur le terrain et qui aideront dans l'élaboration d'un diagnostic quantitatif et qualitatif de la situation qui prévaut actuellement in situ. Il s'agit de :

- Recenser la nature juridique des terres incendiées ;
- Nature et état de surface après incendie
- Identifier les poches végétatives épargnées par le feu et relever les éventuelles reprises de végétation post- incendie ;
- Exploiter les *cartes des risques de l'érosion hydrique* réalisée par l'université de Tizi-Ouzou concernant le bassin versant (cf. document existant)
- Déterminer les classes de pentes dominantes ;

Une fois le diagnostic fait sur la base de ces données, on passe à l'exécution d'un programme d'aménagement d'urgence qui consiste à :

- Organiser des séances de travail avec les comités de villages sinistrés selon une approche qui va permettre l'adhésion de la population au programme d'aménagement. Ces séances doivent être brèves mais efficaces tout en abordant l'aspect conservation des sols, lutte contre l'érosion et les actions à entreprendre sur leurs terres. L'objectif est d'arriver à convaincre ces populations sur la nécessité de ces actions ;
- Conserver le maquis légèrement touché par les incendies car il constitue un obstacle contre le ruissellement des eaux de pluie ;
- Exécuter un crochetage manuel ou un labour profond à l'aide de la charrue à bœuf (s'agissant de terrain trop escarpés et peu profonds) suivant les courbes de niveau pour augmenter l'infiltration des eaux de pluie et diminuer le ruissellement sur toutes les parcelles brûlées ;

- Engager des mesures antiérosives telle qu'une correction torrentielle des ravins en installant des seuils (gabionnage) dans les talwegs afin d'éduquer le ruissellement des eaux de pluies, briser l'énergie cinétique des écoulements et réduire ainsi le transport solide vers le bas, tout en utilisant des matériaux locaux (pierre sèche) ou en recyclant d'autres matériaux (Pneus) ;
- Repérer les sujets d'olivier ayant survécus aux incendies pour faciliter le redémarrage des souches via des recépages ou bien des greffages ;
- Adopter un plan de réhabilitation des vergers par une action de plantation d'arbres âgés d'au moins 05 ans sur toutes les parcelles ravagées par les feux avec une densité d'au moins 200 plants à l'hectare.

PLAN D'AMENAGEMENT A MOYEN TERME

S'agissant d'une suite logique des actions à entreprendre et à mener dans ces zones sinistrées, ce programme vise à continuer et à consolider les actions de réhabilitation des vergers à moyen terme. Autrement dit, des travaux qui s'échelonnent sur une période maximale de 05 ans contrairement au premier programme qui doit se réaliser, quant à lui, dans les 02 années post-incendie.

Les actions à entreprendre dans ce programme se résument comme suit :

- Ouverture des fosses de rétention d'eau de pluie juste au-dessus des oliviers nouvellement plantés ou ayant survécus aux incendies (trois mètres au-dessus de l'arbre).
- Désenclaver les vergers par l'ouverture de nouvelles pistes agricoles ;
- Utiliser le compost de grignon d'olive ainsi que le fumier sur les parcelles réhabilitées afin d'améliorer la structure et la fertilité des sols ;
- Confectionner des rideaux biologiques « Pare feu » à base d'Opuntia ficus Indica (Figuier de Barbarie) suivant les courbes de niveau en intercalant les vergers d'olivier. Ces rideaux biologiques peuvent être réalisés sur tous les versants à raison d'un rideau de 3 mètres de large tous les 150 mètres en association avec les oliviers. Le constat sur terrain a permis de vérifier l'efficacité de cette espèce à résister au feu en plus de sa valeur commerciale en tant que fruit d'une grande valeur nutritionnelle.
- Inciter les agriculteurs et habitants au travers des comités de villages, avec l'appui des pouvoirs publics locaux et nationaux, à mettre en place des points de vigie dans les zones sensibles, tenus par des volontaires à surveiller les départs de feu pour intervenir « dans le 1er quart d'heure » qui suit le déclenchement de l'incendie.
- Favoriser les dons de plants dont la tige dépasse les 4 centimètres de diamètre pouvant entrer en production plus vite, puisque leurs systèmes racinaires sont plus développés et capables de puiser l'eau en profondeur et résister au stress hydrique de l'été ;
- Création de bassins de rétention d'eau en plein vergers qui serviront comme points d'eau pour combattre d'éventuels feux ;
- Créer des postes de vigie professionnels sur les points hauts dans les zones sensibles.

PLAN D'AMENAGEMENT A LONG TERME

Ce programme d'aménagement doit être conçu d'une façon à répondre à un développement durable de l'oléiculture dans les zones sinistrées et à développer la filière « huile d'olive » pour une éventuelle commercialisation à l'étranger d'un produit « Bio » et à procurer une ressource financière, non négligeable, aux paysans par l'adoption d'une approche participative et une planification des travaux de restauration et de réhabilitation des vergers d'oliviers sur une durée allant jusqu'à 10 ans (Programme décennal) révisable et rectifiable à chaque nouvelle période d'aménagement.

Pour ce faire, nous résumons les actions à mener sur les terres touchées par les feux comme suit :

- Inciter la population à débroussailler tout autour de leurs habitations (au moins 30 m de rayon) pour éviter la propagation d'éventuels incendies dans l'avenir ;
- Introduction de nouvelles technologies dans les méthodes de lutte efficaces pour la prévention et la propagation des incendies ;
- Installation de brigades mobiles de protection civile de proximité dans le but de raccourcir le temps d'intervention dans l'extinction des feux et faire avorter ces derniers ;

Au niveau des agriculteurs et oléifacteurs :

- Diversifier la couverture végétale par l'intégration d'autres cultures arboricoles rustiques à forte valeur ajoutée (noyer, châtaigner, noisetier, pommier, cerisier...)
- Formation et perfectionnement des Oléiculteurs sur le compostage, la fertilisation organique, les techniques et périodes de cueillette des olives pour obtenir une huile extra vierge « Bio » avec les 45 conseillers du programme PASA et au niveau des centres ITMAS ;
- Matérialiser et expérimenter sur des parcelles de démonstration, in situ, au profit des agriculteurs les meilleures techniques d'aménagement, les bonnes pratiques culturales, l'optimisation de la ressource en eau et la valorisation des grignons et margines compostés à des fins d'augmentation des rendements. Ceci incitera les paysans à suivre et à appliquer ces techniques une fois confirmées sur terrain.

ATELIER 2 :

REGENERATION DU VERGER OLEICOLE

Modérateur

Mr. RABIHA Khaled Directeur général de l'ITAFV

Rapporteur

Mr FAHAS Mohammed Chercheur INRAA

Participants

Mr TITOUH Khayreddine	Chercheur INRAA
Mr RABHI Mohand Larbi	Secrétaire Général ITAF
Mr RAMDANI Abdelkader	Directeur production GGR
Mme ACHOUR Khadra	Sous Directrice DGF
Mr KOURABA Karim	Chef Service DSA Tizi Ouzou
Mr SAHRAOUI Fateh	Directeur Station de Beni Tamou ITAF
Mr SAIBI Zahir	Directeur Station Sidi Aich ITAF
Mr MAZA Tahar	Expert PASA Pôle Soummam (expertise France)

INTRODUCTION

Ce deuxième atelier a porté sur la régénération du verger oléicole a connu la participation de représentants relevant des institutions de développement, de recherche agricole (INRAA, ITAF, DGF, GGR, Expert PASA) ainsi qu'un cadre de la direction des services agricoles de la wilaya de Tizi Ouzou.

La question centrale imputée à cet atelier était : quelles sont les voies de régénération du verger oléicole et autres espèces fruitières dans les zones touchées par les incendies et quelle est la faisabilité technico-économique de chacune des voies identifiées.

Pour un meilleur cadrage des travaux, l'atelier s'est inspiré d'un document réalisé par l'ITAF (brochure intitulée «reconstitution du verger et des arbres incendiés par les incendies») en plus d'une communication en power point sur le sujet faite par le directeur de la station ITAF Sidi Aich Béjaïa pour enrichir les débats.

Après avoir identifié les objectifs visés par cet atelier et posé la problématique dans un esprit de raisonnement de l'intervention pour la réhabilitation et la reconstitution du verger des zones sinistrées par les derniers incendiés, le groupe de réflexion a identifié et soulevé des questions de fond qui nécessitent un arbitrage par le secteur, à savoir :

- Est-ce qu'il faut retourner à l'état initial ou faut-il envisager un nouvel aménagement des oliveraies ?
- Est-ce qu'il faut aider à planter l'olivier dans les recoins reculés et pas accessibles, difficultés de récolte et de transport de l'olivier ?
- Est-ce qu'il faut répondre aux exigences à court terme des agriculteurs, au faut-il les orienter vers un système de production plus durable et biologique ?
- Est-ce qu'il faut introduire d'autres variétés d'olivier ou bien rester sur une dominance monovariétale ?

Pour le long terme : prévention, stratégie et impacts des incendies de forêts

En Algérie comme dans d'autres pays gravement affectés par les feux de forêt, il est plus rentable d'investir dans la prévention des incendies plutôt que de se concentrer sur les opérations d'équipements, d'aménagement et de Protection, ou de lutte dangereuse et coûteuses.

Il est erroné d'espérer lutter contre les incendies de forêts, sans une politique d'aménagement forestier qui s'inscrit dans une vision globale d'aménagement du territoire, point qui est discuté au niveau de l'atelier N° 1 portant sur l'aménagement et restauration du sol.

Principe de précaution : remise en état

Au-delà de l'impact social et des réactions psychologiques qui ne sont pas à négliger, il faut se garder d'actions trop hâtives. Il faut surtout éviter une gestion précipitée de l'opération de reboisement déjà initiée mais il faut surtout rationaliser les pratiques et procéder à une planification au préalable ; il faut commencer par l'opération de nettoyage général de l'espace et préparer toutes les opérations techniques de régénération et replantation particulièrement de l'olivier et des autres espèces fruitières dans le

respect de la biodiversité et de l'équilibre de l'écosystème.

Le feu ne détruit pas entièrement tous les arbres, qui peuvent être simplement léchés par les flammes. Les premières mesures qui s'imposent consistent à évaluer les dégâts et les chances de survie des arbres résiduels. La coupe de la partie aérienne des arbres qui sont brûlés, mais non morts, peut accélérer la régénération soit naturelle soit artificielle.

En zone de montagne, régénérer un olivier, un figuier, un grenadier ou d'autres arbres fruitiers endommagés par le feu, est plus économique que de planter un nouveau sujet. Le système racinaire très développé des souches, en plus de jouer un grand rôle dans la protection des sols et de l'écosystème ; permet la régénération et un retour en production plus rapide (02 à 03 voire 04 années).

D'autre part, même si le bois perd de sa valeur en tant que bois d'œuvre, il peut toujours être utilisé comme bois de feu ou comme bois broyé.

La lutte contre l'érosion est l'autre priorité. Nos montagnes et particulièrement celles touchées par les derniers incendies sont caractérisées par des terrains en pente raide et de fortes pluies en automne. Lorsque la couverture forestière est endommagée ou éliminée

par le feu, il y a un gros risque d'érosion ou de coulées de boue. L'extraction du bois brûlé le long des lignes de nivellement permet de retenir le sol et les pierres sur les pentes.

Les choix adoptés par nos parents et grands-parents a permis de trouver un compromis entre l'entretien et la protection de l'Ecosystème très fragile des zones montagneuses et des rendements assez moyens. Aussi, ces incendies ne sont pas une fatalité. La production est perdue sur quelques années, mais tout ce patrimoine est reconstituable.

Raisonnement de l'intervention : aide à la reprise de l'activité

C'est dans un contexte poste incendie dramatique et catastrophique à plus d'un titre et avec de lourdes conséquences qu'il faut réfléchir et penser à l'accompagnement de la population notamment les agriculteurs et les professionnels sinistrés.

Consécutivement à ces incendies, la nécessité d'actions à entreprendre se fait ressentir de plus en plus auprès des populations des zones touchées ; cette demande est légitime il faut donc définir ce qui est nécessaire de faire de ce qu'il ne l'est pas ; le plus urgent est d'intervenir sur :

- La réalisation d'un diagnostic poussé de l'état des vergers, dans le but de voir l'état réel des vergers incendiés en mobilisant les techniciens spécialisés en oléiculture avec appui de la société civile locale (comités de village, associations, etc.) ;
- La maîtrise des risques d'érosion et les travaux de mise en sécurité de l'espace et du verger aussi bien oléicole que des autres fruitiers.
- La régénération et le reboisement pour favoriser le développement des rejets et l'exploitation des arbres brûlés en favorisant la régénération naturelle.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, à l'instar de tous les autres secteurs, a décidé d'accompagner et d'octroyer des aides aux personnes touchées par ces feux de forêts notamment pour ce qui concerne l'olivier et l'arboriculture fruitière pour compenser les pertes engendrées.

Recommandations d'actions à entreprendre

La régénération de l'olivieraie peut se faire avec plusieurs méthodes, par un repage des oliviers incendiés, par greffage sur des rejets ayant survécu ou par de nouvelles plantations. Également d'autres pistes peuvent être exploitées, telle que le greffage d'oléastres, soit en exploitant des domaines communaux par voie d'une autorisation auprès de la commune, soit des domaines forestiers dans le cadre de « mise en valeur des espaces forestiers », plus facilement sous format individuel, cas de la forêt de Harouza (Tizi-Ouzou).

Après le diagnostic plusieurs opérations suivant une chronologie et un cadre logique devraient suivre.

OPERATIONS A COURT TERME

- Diffuser et expliquer les brochures et des supports techniques pour les vulgarisations ;
- Intégration des différents acteurs associatifs dans les toutes les démarches à entreprendre ;
- Sécuriser les superficies non affectées d'éventuels départs de feu ultérieurs ;
- Observer l'évolution des plants non brûlés en totalité en attendant une reprise végétative des rejets ;
- Prévoir des formations et/ou recyclages, spécifiques à la régénération de l'olivier, des techniciens qui vont accompagner les agriculteurs dans ce processus de régénération.
- Favoriser la pose de paillage en surface permet de limiter l'évapotranspiration autour du système racinaire des oliviers ;
- Ne pas se précipiter sur les travaux d'assainissement, ceci-dit une période de 2 à 3 mois est idéale pour que la nature puisse reprendre son activité physiologique ;
- Privilégier le greffage sur des pieds d'oléastres après reprise au bouturage.
- Favoriser une biodiversité dans les vergers, tantôt sur le plan variétal en associant à Chemlal, la variété dominante du verger algérien, des pollinisateurs compatibles et tantôt en associant à l'olivier des espèces appartenant au cortège floristique à savoir le figuier, le cerisier, etc...)

OPERATIONS A MOYEN TERME

- Favoriser l'usage de plants certifiés, dont l'origine, la variété et l'état sanitaire sont garantis dans le cas des nouvelles plantations ;
- Prévoir la création de micro-pépinières dans les zones sinistrées afin d'assurer un approvisionnement en plants de variétés locales à temps et alléger une éventuelle pression et augmentation des prix engendrés par la forte demande ;
- Revenir au savoir-faire ancestral, notamment les techniques de récupérations de l'eau, et s'en inspirer dans la relance des vergers oléicoles ;
- Réhabiliter et créer des retenues collinaires
- Utiliser les raquettes de figuier de barbarie en les déposant au fond des potets dans le cas des nouvelles plantations, ou bien les enfouir autour de l'arbre à la portée de l'ombre de sa charpente ;
- Respecter le gradient agro-météo et d'altimétrie pour la plantation de l'olivier et les autres espèces ;
- Éviter la plantation de l'eucalyptus car il favorise la propagation des feux ;
- Valoriser les sous-produits de l'olivier à l'exemple du grignon comme engrais ou compost qui présente un intérêt dans la restauration des sols ;
- Favoriser les plantations de figuier de barbarie apportant une valeur ajoutée tant sur les avantages qu'offre le fruit que sur la faible combustibilité de l'espèce.

- Favoriser la création de zones pare feu (bocage) par l'utilisation d'espèces résistantes aux feux

comme l'olivier, la vigne, le caroubier...

AUTRES MESURES

Pour assurer une reconstitution rapide et efficace des arbres, des mesures techniques sont à prendre en considération, à savoir :

- Dégager la parcelle du bois brûlés
- Faire un binage autour de chaque plants brûlé ou sain.
- Aménager des murettes, seuils ou cuvettes et apporter des irrigations immédiatement
- Dès le début de la campagne, entamer les travaux du sol et les premiers apports de la fumure organique ou organo phosphoré ;
- Adapter une bonne fertilisation azotée (si la fumure organique fait défaut) au printemps pour accélérer la croissance des nouvelles pousses ;
- La plantation de l'Opuntia autour des habitations ;
- La plantation des eucalyptus vrais, des caroubiers, des frênes et des lauriers sauce, surtout le long des berges des torrents et ruisseaux ;
- La confection de murettes sur les courbes de niveau et de seuils (surtout pour les oliviers isolés) ;
- La création ou l'entretien des multiples chemins et sentiers pédestres à partir du village.
- Le développement de l'apiculture en bordure de maquis et de forêts.

CONCLUSIONS

Si la régénération et l'entretien régulier des plantations sont pris en charge de manière adéquate, les effets induits seront :

- La sauvegarde des sols en montagnes ;
- La protection des bassins des barrages et des retenues collinaires ;
- Un meilleur contrôle pendant les périodes à risques ;
- Création d'emploi,
- La préservation et l'accroissement de la production par une amélioration de la productivité des plants régénérés.

Les incendies de forêts ne sont pas une fatalité

RIEN N'EST PERDU, TOUT DOIT RENAITRE EN MIEUX

REPEINDRE EN VERT CE QU'A NOIRCI LE FEU

ATELIER 3 :

ACCOMPAGNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Modérateur

Ali FERRAH, directeur général de l'INRAA

Participants

Mme Ilhem GUETTAFI-MEBARKI	Chercheuse INRAA
Mme Naima OUFERATH	Chercheuse INRAA
Mme Houa AMROUNI-SAIS	Directrice ONFAA INRAA
Mme Sabra SAHALI	Responsable de projets Délégation Union Européenne
Mr Khereddine TITOUH	Chercheur INRAA
Mr Mahmed BELASLA	Président du CNIFO
Mr Hamid OULDYOUCEF	Sous-directeur DFRV MADR
Mr Hocine ZEMMOUCHE	Secrétaire général CAW Bouira
Mr Olivier RIVES	Expert principal/Coordinateur PASA Pôle SOUMMAM
Mr Tarik BENABDELAZIZ	Secrétaire Général CAW Tizi Ouzou
Mr Moussa LACHIBI	Chercheur INRAA Djijel

CARACTERISTIQUES DES ZONES DE MONTAGNE

L'économie des zones rurales ou en montagne repose principalement sur l'agriculture familiale menée dans des exploitations limitées de l'ordre de 2 ha maximum. Elle est départagée en deux types à savoir le maraîchage et l'arboriculture fruitière principalement celle de l'olivier.

L'agriculture de montagne est naturellement associée à d'autres activités telles que l'élevage et la transformation des produits issus de ces dernières.

Ces zones constituent une véritable force sociale.

PLURIACTIVITE

- Les revenus extra agricoles sont les plus importants, évalués à 45% des revenus d'un ménage.
- Les femmes contribuent à hauteur de 30% dans le revenu du ménage.

PRINCIPALES FILIERES AGRICOLES

Le monde rural compte dans les zones considérées plusieurs activités économiques permettant d'apporter un gain supplémentaire aux ménages à savoir :

- Cultures maraichères : variétés de poivron, tomate, haricot ...
- Arboriculture : olivier, figuier, pommier, cerisier, abricotier, prunier, amandier grenadier et vigne
- Élevage extensif : caprin, bovin
- Petit élevage : apiculture, aviculture intensive, basse-cours
- Plantes aromatiques et médicinales : lentisque, romarin, lavande, ...
- Espèces légumières : el guernina, asperge...

Les activités artisanales sont :

- Poterie
- Savonnerie artisanale
- Bijoux
- Confection
- Pâtes alimentaires (couscous, pain, gâteaux traditionnels)
- Fromage artisanal
- Tapisserie

CONTRAINTES

- Absence d'accès aux exploitations type pistes agricoles
- Perte de la biodiversité
- Glissement de terrains
- Affouragement
- Difficulté d'accès au marché (enclavement et désorganisation des circuits de commercialisation)
- Absence de coopératives économiques (dynamique d'organisation apparait au niveau des oléifacteurs, mais pas chez les producteurs)
- Faible niveau d'institutionnalisation des exploitations
- Invasion des villages par le singe magot.

RECOMMANDATIONS

- Ouverture de pistes afin de favoriser l'accès des paysans et leur permettre d'élargir leur gamme de produits agricoles qui était exclusive à l'arboriculture fruitière sans cultures intercalaires ;
- Intégrer les paysans sinistrés qui se retrouvent sans revenus dans les différentes activités de réhabilitation en mettant à profit leur expérience ;
- Solliciter les entreprises d'aliment de bétail pour alimenter les régions touchées par le feu pour la durée de la reconstitution des stocks et au-delà.
- Consolider les systèmes associatifs et coopératifs et stimuler le modèle associatif : adopter l'approche inter-maillons (cluster), en regroupant les

différents maillons, exemple : associer les oléifacteurs intéressés avec un conditionneur d'huile

- Restructuration des conseils interprofessionnels, avec amélioration de statuts des CWIFO et CNIFO
- Sensibiliser les exploitants à assurer leurs exploitations et sécuriser leurs biens ;
- Développer et pérenniser la vulgarisation dans le domaine de l'oléiculture
- Appuyer les petites entreprises de nettoyages des oliveraies, de greffage, taille et de labour par la paire de bœufs, avec formations spécialisées, champs école... (création de micro entreprises de services)
- Renforcement de capacités humaines
- Développer des activités connexes : élevages de bœufs, artisans ferronniers spécialisés dans le petit outillage agricole ...
- Appuyer les unités de compostage, valoriser le grignon d'olives et autres sous-produits

APPUYER L'EMPLOI FEMININ

- Initier des actions collectives en groupements ou coopératives familiales accompagné et encadré par la CAM et CAW
- Intervention de l'APC et APW pour octroi de locaux, assiettes foncières (selon besoins) et aide financière.
- Faire intervenir la DASS aux travers des différents dispositifs mis en œuvre via des plateformes d'appui, guichets uniques.
- Réaliser des voyages d'études au niveau national : coopératives féminines de Annaba et Taref, écosystème coopératif de Sétif
- Aborder les actions collectives à partir du terrain en associant les 45 conseillers du PASA et les associations locales, afin d'identifier les initiatives, les idées et les projets au niveau local ;
- Bénéficier d'un accompagnement par les différentes institutions pour développer des projets.

CONTRIBUTION DU PASA POLE SOUMMAM

Le programme préexistait avant le sinistre de l'été 2021 et disposait d'un cadre logique robuste en cours d'exécution.

Des ajustements et accélérations dans les activités du PASA Pôle Soummam permettent de contribuer à la réponse à la problématique post-incendies :

- a) Organisation du symposium scientifique et technique post-incendies afin d'apporter une aide à la décision aux décideurs, bailleurs et acteurs en charge de la régénération du verger oleicole ;
- b) Edition de la brochure ITAFV sur les gestes techniques de régénération ;
- c) Mobilisation et formation dédiée des 45 conseillers du PASA Pôle Soummam en cours de formation afin de vulgariser les bonnes pratiques de régénération ;
- d) Elargissement du kit de démonstration des 45 conseillers en tronconneuses pour les tailles sévères de formation ;
- e) Etude opérationnelle dans les trois wilayas sur la ressource en eau, l'implantation de sites pilotes pour les aménagements et bonnes pratiques, la valorisation des grignons et margines ;
- f) Appui à la structuration interprofessionnelle et professionnelle des organisations locales, régionales, nationales, en charge du développement du verger oléicole ;
- g) Appui a la mise en marché des huiles de qualité (restitution de l'enquête de consommation, étude marketing-packaging, appui aux initiatives économiques).

CONTACT

Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture

www.pasa-algerie.org

www.facebook.com/PASAAlgerie

Expertise France

Rue des Frères Bouguetaya

06000 Béjaïa

olivier.rives@expertisefrance.fr

+213 05 57 39 75 89



Ministère de l'Agriculture et
du Développement Rural

